

Archives

Les archives sont l'ensemble des documents et données produits ou reçus dans l'exercice de son activité par une personne physique ou morale ou par tout organisme public ou privé, et ce, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support. Elles peuvent être publiques (archives procédant de l'activité de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public) ou privées (archives des particuliers, des familles, des associations, des entreprises privées).

L'accès gratuit aux archives publiques est garanti à tous : chercheurs, étudiants, scientifiques, généalogistes ou usagers recherchant un document dans le cadre d'une démarche administrative.

Chaque année, le Service interministériel des archives de France réalise une enquête statistique auprès du réseau des services publics d'archives qui totalise 560 services (Archives nationales, régionales, départementales, communales ou intercommunales). Les principales données issues de cette enquête sont publiées en ligne sur le portail FranceArchives et librement disponibles sur le site des données ouvertes du ministère de la Culture. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et celui des Armées disposent de leur propre réseau d'archives.

Une collecte de fonds d'archives papier en hausse en 2022

Les Archives nationales sont constituées de trois services à compétence nationale. Le premier, les Archives nationales, est généraliste, les deux autres sont spécialisés : les Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence) et les Archives nationales du monde du travail (Roubaix). Après deux années marquées par la crise sanitaire, l'activité des Archives nationales s'est de nouveau déployée en 2022 pour atteindre, et même parfois dépasser, les valeurs d'avant-crise.

En 2022, 84 kilomètres linéaires sont venus enrichir les archives papier conservées, qui totalisent ainsi 4 242 kilomètres linéaires pour l'ensemble du réseau des services publics d'archives.

Les services d'archives départementales conservent 2 825 kilomètres linéaires d'archives, soit près des deux tiers des fonds conservés par les services d'archives (tableau 1). Cette situation s'explique par la structuration historique de ces services : créées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), les archives départementales conservent les archives des services du conseil départemental, des services déconcentrés de l'État et des établissements publics dont le siège est situé dans le département, les archives des notaires établis dans le département, certaines archives communales (notamment pour les petites communes) ainsi que les archives privées remises en don ou en dépôt.

En 2022, l'ensemble des cent services d'archives départementales comptabilise un accroissement de leurs fonds de 46,5 kilomètres linéaires (contre 40,5 kilomètres linéaires en 2021), soit une hausse de 15 % du métrage conservé. Ils représentent la part la plus importante de l'enrichissement des fonds en kilomètres linéaires sur l'ensemble des services d'archives. Enfin, près de 700 communes et intercommunalités disposent d'un service d'archives. Ces services ont pour mission principale d'archiver les documents produits par la collectivité, en particulier l'état civil. En 2022, ils conservent 828 kilomètres linéaires d'archives et réalisent un accroissement de leurs fonds de 31 kilomètres linéaires, dont 29 relèvent des archives publiques.

Un niveau de collecte des archives numériques en hausse

Les archives nativement numériques correspondent à des exports d'applications, des données d'enquêtes statistiques, des messageries, des fichiers issus d'applications bureautiques, photographiques ou audiovisuelles. Elles font partie intégrante du patrimoine archivistique, au même titre que les archives sur support traditionnel. Le volume des fonds nativement numériques est mesuré en gigaoctets (Go) ou en téraoctets (To) de données.

En 2022, la collecte poursuit sa dynamique avec la progression régulière de la prise en charge de ce type d'archives, notamment à l'occasion de la collecte des cabinets ministériels avec l'élection présidentielle, mais également s'agissant des activités des assemblées départementales et municipales, du domaine policier (maines courantes des commissariats) ou encore du social. L'ensemble des domaines de l'action administrative a donné l'occasion de collectes remarquables d'archives publiques et privées. Au total ce sont 64 To de données qui ont été collectées en 2022 pour un total de près de 278 To conservés. Cette procédure remplace parfois presque totalement la collecte papier (archives des cabinets ministériels notamment).

Par ailleurs, 274 services d'archives (les trois services des Archives nationales, le Service des archives économiques et financières, 92 archives départementales et 178 archives municipales) ont réalisé en 2022 une ou plusieurs opérations de numérisation d'archives papier et iconographiques. Au total, 27,6 millions d'images supplémentaires ont été produites par les services en 2022 – soit des chiffres stables par rapport à 2021 – portant le nombre total d'archives numérisées à 615 millions, dont 470 disponibles en ligne (tableau 2).

Visites sur les sites Web d'archives

FranceArchives donne accès aux inventaires des services d'archives français, ainsi qu'à des contenus éditoriaux destinés au grand public et aux professionnels des archives. Il fédère, fin 2022, plus de 18,7 millions de pages, dont 18 650 563 unités de description issues de 78 913 instruments de recherche, provenant de 149 partenaires publics et privés. Il attire en moyenne 270 000 visiteurs uniques par mois.

L'année 2022 a été largement consacrée aux développements de la base de noms, qui propose une recherche fédérée dans des données issues de l'indexation nominative de typologies sérielles, telles que les matricules militaires. Cette base de départ sera enrichie par l'ajout de nouvelles typologies (état civil, recensements de population, listes de réfugiés) et de fonctionnalités de recherche plus avancées.

Observatoire des publics

Après un début d'année encore sous contrainte sanitaire, 2022 marque le retour *in situ* des publics : ainsi, près de 1,2 million de personnes ont fréquenté les services d'archives, que ce soit pour des séances en salle de lecture ou pour des activités d'animations culturelles et de médiation pédagogique. Si ce chiffre est bien plus élevé qu'en 2021 (+ 41 %), il ne retrouve pas encore le niveau de l'année de référence que constitue 2019 (– 18 %). Ce constat est encore plus marqué en ce qui concerne la fréquentation de la salle de lecture (– 27 % par rapport à 2019), ce qui conduit certains services à maintenir *sine die* l'ouverture restreinte de leur salle (trois ou quatre jours, au lieu de cinq). Le nombre de recherches par correspondance reste quasi stable, avec toujours une part majoritaire pour les recherches permettant l'établissement de droits. À l'instar du grand public, les élèves ont, eux aussi, repris le chemin des archives : ainsi, 260 000 élèves ont été accueillis en 2022, une fréquentation qui se rapproche de celle de 2019.

La fréquentation en ligne continue sa progression, creusant l'écart entre public physique et public virtuel : 40 % de connexions supplémentaires ont été enregistrées en 2022 par rapport à 2019, soit 67 millions, pour 1,5 milliard de pages et images vues. S'y ajoute un public difficilement comptabilisable sur les réseaux sociaux.

Pour en savoir plus

- Archives nationales, rapport d'activité : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/rapport-d-activite;jsessionid=F62DE5950F41621379B82AE8C0C4815F>
- Chiffres clés publiés sur la plateforme data.culture.gouv.fr : https://data.culture.gouv.fr/explore/dataset/activite-des-services-darchives-en-france/information/?disjunctive.annee_enquete&disjunctive.region
- Observatoire des publics : <https://francearchives.gouv.fr/fr/section/677895574>

Tableau 1 – Accroissement annuel des fonds d’archives en 2022

En km linéaire (kml) et en gigaoctets (Go)

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Ensemble
Métrage total des fonds papier conservés (kml)	468,8	119,8	2 825,4	827,8	4 241,9
Accroissement des archives papier en 2021 (kml)	4,8	2,3	46,5	30,8	84,4
dont archives publiques	3,9	2,3	41,2	28,8	76,2
dont archives privées	0,9	0,02	5,3	2,0	8,2
Accroissement des archives électroniques en 2021 (Go)	29 184	1 822	12 560	21 002	64 568,8

Champ : France entière.

Source : Service interministériel des archives de France/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Mise à disposition de fonds d’archives en ligne, 2020-2022

En unités

	2020	2021	2022
Nombre total de documents textuels et iconographiques numérisés	555 969 845	591 626 196	615 450 170
Nombre total de documents textuels et iconographiques disponibles en ligne	455 017 287	463 105 286	470 291 177

Source : Service interministériel des archives de France/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

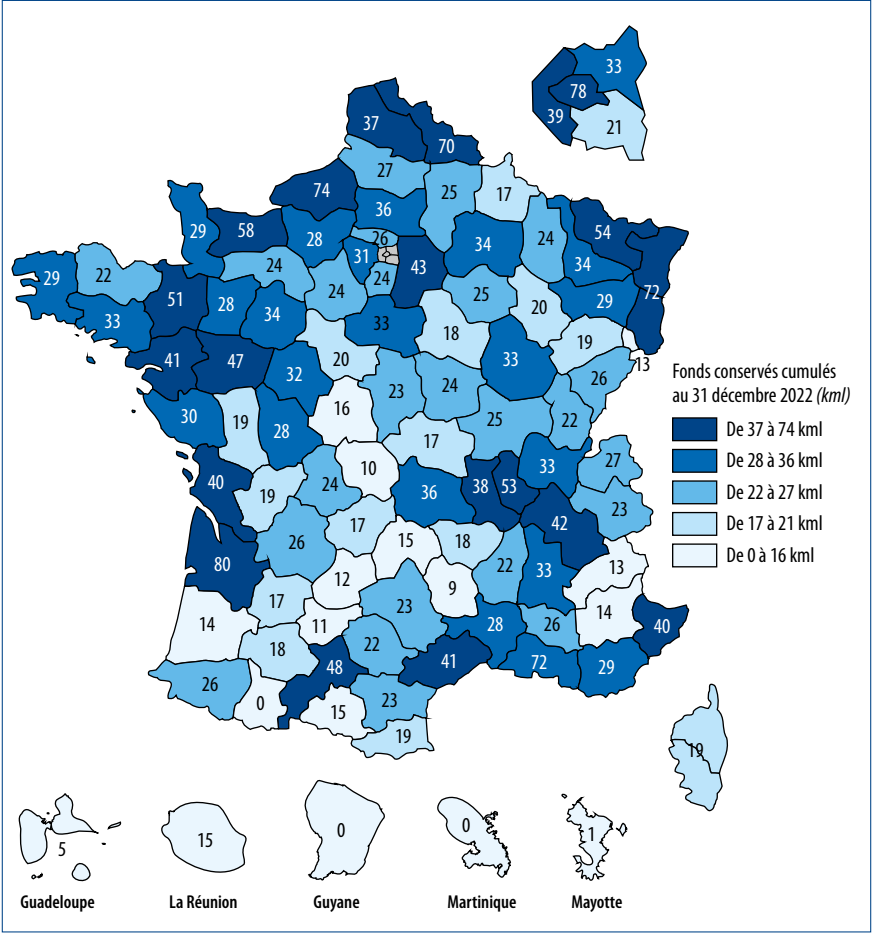
Tableau 3 – Action culturelle et scientifique des services d’archives, 2012-2022*Unités, milliers d'unités et millions d'unités*

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de lecteurs (<i>milliers</i>)	178	182	183	169	169	170	168	160	80	100	117
Séances de travail (<i>milliers</i>)	513	486	487	451	438	426	402	372	180	235	272
Consultations sur place (<i>milliers</i>)*	2 183	2 367	2 217	1 980	1 934	1 932	1 751	1 660	882	1 127	1 122
Consultations en ligne (<i>millions</i>)**	2 070	2 245	2 430	225	2 137	1 917	1 866	1 743	1 941	1 809	1 526
Expositions (<i>unités</i>)	550	531	611	484	468	526	551	528	586	700	876
Visiteurs des expositions fixes (<i>milliers</i>)	740	853	1 028	542	633	767	801	490	212	340	465
Scolaires accueillis dans les services (<i>milliers</i>)	220	229	291	242	239	255	263	276	130	168	260
Fréquentation totale des services (<i>milliers</i>)***	1 055	1 744	2 033	1 468	1 505	1 708	1 661	1 421	604	826	1 163
* Nombre d'articles communiqués. ** Nombre de pages et images vues. *** Comprend les séances de travail, les visiteurs des expositions, les scolaires et le public des activités culturelles.											

Source : Service interministériel des archives de France/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Carte 1 – Fonds occupés dans les archives départementales en 2022

En km linéaires



Source : Service interministériel des archives de France/DEPS, Ministère de la Culture, 2024